

Compte rendu de la rencontre avec le Préfet de Région du 29 juillet 2008

En raison de la situation revendicative dans le département, notamment dans la fonction publique suite aux mesures de la RGPP et aux annonces relatives au projet de loi sur mobilité des fonctionnaires, la CGT avait tenu à rencontrer en personne le nouveau Préfet de Haute Garonne.

Cette rencontre s'est déroulée le mardi 29 juillet de 16h30 à 17h30 en présence pour la délégation CGT :

- de l'UD 31, d'un représentant du collectif service public
- des syndicats des impôts, du trésor, de la santé, et de la poste

A l'ordre du jour de cette entretien, la CGT a souhaité aborder en priorité les points suivants :

- Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires
 - Le schéma d'organisation des services de la Haute-Garonne prévus dans le cadre de la mise en place de la RGPP
 - Les fermetures de services publics (trésoreries, bureau de poste, services hospitaliers, agence EDF...)
 - L'ouverture du Capital à la Poste
 - Le rôle de l'Etat dans l'exercice des missions de services publics et la nécessité d'un grand débat public sur l'ensemble des problématiques posées.
 - Le dossier de l'indemnité de résidence en faveur des agent(e)s des trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) travaillant sur l'aire urbaine de Toulouse
-

En premier lieu, la délégation Cgt a exprimé sa colère et celle des fonctionnaires, notamment des Finances, qui, en lieu et place du dialogue social ont plutôt subi la présence musclée des escadrons de CRS, alors qu'ils opposaient, par la grève, leurs revendications face au projet de casse des services publics que constituent la RGPP et le projet de loi sur la mobilité. La CGT a dénoncé le mépris du chef de l'Etat, à l'égard des Organisations Syndicales et salarié(e)s du pays, concrétisé par son refus d'ouvrir toutes négociations sur les contentieux sociaux engendrés et amplifiés par sa politique et par son action de criminalisation du mouvement social.

REPONSE DU PREFET :

Le chef de l'Etat est très respectueux des Organisations Syndicales et très attaché au dialogue social !!!

La délégation a rappelé l'opposition majoritaire des agent(e)s face aux réformes subies menées dans un sens unilatéral, sans négociations, obéissant au même mécanisme de destruction des acquis sociaux et de démantèlement des Services Publics sous couvert de prétendues économies budgétaires.

A ce titre la délégation a rappelé que les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique pèsent 458 Millions d'EUROS en 2008 alors que le gachis fiscal généré par les mesures gouvernementales, en faveur des plus fortunés, se chiffrent à 110 Milliards (Bouclier Fiscal, Niches Fiscales, Fraude Fiscale...) et que les aides publiques aux entreprises sans contrepartie réelle de création d'emploi et de croissance s'élève à 65 Milliards d'Euros.

REPONSE DU PREFET :

Il faut accélérer les suppressions d'emplois de fonctionnaires et de fermetures des services publics dont l'implantation repose sur des schémas archaïques. Le Préfet apporte un complet soutien aux mesures du gouvernement justifiant la fusion des services publics, des impôts et du trésor, soutenant le projet de mobilité La RGPP est nécessaire pour permettre de rendre l'Etat plus performant et moins coûteux. Le bouclier fiscal (qui a permis de rembourser en moyenne 250 000 euros aux mille contribuables les plus riches de France) a surtout bénéficié aux foyers les plus modestes (sauf que les 100 ménages les plus fortunés ne paient pas d'impôt sur le revenu). Quant à la contre-productivité des aides publiques octroyées aux entreprises, c'est la faute aux 35 heures!!!

Tandis que la circulaire Fillon du 7 juillet à l'attention des préfets de régions et de Départements insiste sur la nécessité de favoriser le dialogue social avec les Organisations Syndicales notamment sur la mise en oeuvre concrète des réformes aussi bien sur le plan de l'organisation des services que de l'évaluation des politiques publiques, la délégation a regretté l'absence d'une réelle concertation avec les organisations syndicales sur l'ensemble du projet précisant que les élus, eux aussi, réclament cette concertation...

La délégation a tenu à signifier son rejet à l'égard de la volonté gouvernementale de continuer à fermer un grand nombre de services publics de proximité. Sur le Département, la population de l'agglomération toulousaine ne cesse de croître, accentuant les besoins. A ce jour, aucune évaluation des politiques publiques n'a été effectuée sur le territoire pour déterminer les véritables besoins des usagers tant sur le plan géographique que démographique.

Dans ces conditions, la délégation exige le moratoire de toutes les réformes en cours sur le département (arrêt des fermetures de services publics...) et un calendrier de négociations privilégiant le dialogue social dans l'évaluation des politiques publiques et la prise réelle des décisions intéressant l'avenir des services publics dans notre Département.

La délégation rappelle également les engagements pris par le gouvernement dans le cadre de la charte des services publics en zone rurale prévoyant de consulter les élu(e)s avant toute modification de l'offre de service public. Or force est de constater qu'elle n'est pas appliquée.

Le dialogue social ne peut se résumer à entériner des réformes successives sans que soient jamais mis en débat le contenu, les périmètres et plus largement l'ensemble des missions et de leur organisation.

REPONSE DU PREFET :

La note du 7 juillet écrite par le Premier Ministre, incitant à accroître le dialogue social dans la mise en place pratiques des réformes, est contradictoire et inconciliable avec les objectifs du gouvernement. Par ailleurs, il dément le fait selon lequel la charte des services publics en zone rurale ne serait pas respecté.

Cependant, il consentira à organiser une réunion d'information pour les Organisations Syndicales relative à la RGPP.

Il examinera également la possibilité d'organiser une réunion analogue spécifique à l'implantation des Services Publics dans les zones rurales du Département. Il refuse, de désavouer, les fermetures de services en cours et notamment des Trésoreries, Concernant les élu(e)s, aucune concertation n'est pour l'instant à l'ordre du jour alors que la circulaire prévoit de les associer activement à la mise en place de l'organisation des services dans le Département.

La délégation a également abordé la question de l'indemnité de résidence, rappelé les différentes interventions positives des Parlementaires et représentants des Collectivités Territoriales, l'avis favorable rendu par la Direction Générale des Finances Publiques. La délégation a dénoncé les discours à géométrie variables du gouvernement qui s'était engagé, depuis plusieurs mois, à étudier la question et qui au final a choisi l'obstruction en prétextant que ce sujet ne pouvait être déconnecté de la réflexion entamée sur une refonte des modes collectifs et individuels de rémunération des personnels basés sur les notions subjectives de mérite et de performance.

REPONSE DU PREFET :

Néant

Sur les annonces d'ouverture du capital de la Poste la délégation a fait remarquer que là aussi le dialogue social est en panne, qu'en lieu et place des annonces dans la presse, Mr Bailly ferait mieux d'installer une véritable concertation dans le pays.

A cet effet la délégation a revendiqué un véritable débat public sur l'avenir du service public postal et sur son rôle structurant.

REPONSE DU PREFET :

Le Préfet a refusé de se prononcer sur le sujet, estimant que la Poste était l'une des entreprises dans lesquelles fonctionnait le mieux le dialogue social.

La délégation a également abordé la question du service public de la santé qui voit notamment ses déficits grandir avec la mise en place du financement à l'acte provoquant comme conséquence la fermeture de lits, une accélération de la dégradation des conditions de travail qui conduisent à une baisse de la qualité des soins.

REPONSE DU PREFET :

En Midi-Pyrénées, les services de santé accusent un déficit de 11 Millions d'€ qu'il faut résorber. La politique drastique de réduction des moyens est justifiée, au motif qu'il ne faut pas laisser de dettes aux générations futures!!!

(En clair, les systèmes de solidarité en matière de protection sociale sont désuets...Seuls ceux qui ont les moyens ont droit à la santé)

- ✓ **E**n conclusion, le Préfet s'est présenté comme le bras séculier du gouvernement, n'hésitant pas affiché de façon ostentatoire son admiration et ses sympathies pour N SARKOZY. Un bel exemple de neutralité républicaine et de démocratie sociale.